

## APPEL D'OFFRES

### Sélection d'un prestataire de services pour une étude faisabilité dans la région de Saint-Raphael

Notre référence : WHH-BMZ-SR/AON-001

**CTM-id Réf. : 353139**

Pétion-ville, le 11 décembre 2023

#### 1. Introduction

La Welthungerhilfe a été fondée en 1962. Elle est aujourd'hui l'une des plus grandes organisations privées de coopération au développement et d'aide humanitaire en Allemagne. Sans but lucratif, non partisan et non confessionnel.

Les dons de la population financent notre travail en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En outre, Welthungerhilfe reçoit des subventions du gouvernement fédéral allemand, de l'Union européenne, de l'USAID/OFDA, des Nations Unies et de nombreux autres donateurs reconnus dans le monde entier.

Pour le développement d'un nouveau projet visant à aider les familles d'agriculteurs de Saint-Raphaël à pratiquer une agriculture plus rentable et durable et à mieux protéger le principal système d'irrigation de la région, financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) allemand, nous lançons un appel d'offres pour une étude de faisabilité. L'étude devait examiner les aspects de la faisabilité socioculturelle, politique, économique, naturelle/environnementale et technique ainsi que l'utilisation durable des réalisations du projet et des processus engagés.

L'idée de projet « Appui aux familles paysannes de Saint-Raphael pour la conduite d'une agriculture plus rentable et durable, et pour une meilleure protection du principal système d'irrigation de la zone. » a été présélectionnée par le BMZ. Le bailleur BMZ demande pour ledit projet, une étude de faisabilité dans la commune de Saint Raphael dans les localités de Bois-Neuf et Mathurin. Le projet sera rattaché au site de projets Ouanaminthe de la Welthungerhilfe. Le bureau de coordination de WHH à Port-au-Prince assurera la coordination et l'appui général au site de Ouanaminthe.

**Objectif de projet :** Les agriculteurs exploitent les bassins versants de manière rationnelle et rentable, et les principales infrastructures du système d'irrigation de Sanyago (barrage et canal primaire), sont devenues mieux fonctionnelles par leur curage et le renforcement de leur protection.

#### Résultats :

- 1) Le milieu naturel est protégé par la reforestation et l'érection de structures biomécaniques tant au niveau des versants que des ravines
- 2) La production des familles agricoles est augmentée et consolidée par l'adoption de pratiques agricoles et agroforestières adaptées, le développement du petit élevage contrôlé, l'amélioration de la disponibilité en eau grâce au curage du barrage et du canal principal du système d'irrigation de Sanyago.
- 3) Des voies d'accès sont améliorées pour faciliter l'écoulement de la production maraichère et agroforestière
- 4) Les groupements paysans sont structurés de manière à tirer de meilleurs avantages de leur production agricole.

L'idée du projet s'inscrit dans la continuité d'un projet antérieur dans la même zone appelé "Aménagement des bassins versants pour la protection du système d'irrigation de Sanyago a

Saint Raphael". Le dossier complet sera mis à disposition au/à la consultant/e sélectionné/e.

L'étude de faisabilité représente pour le BMZ la base de la proposition de projet, à établir à partir des documents de planification des partenaires locaux, des expériences antérieures (évaluations des projets précédents) et/ou des enquêtes internes (analyse des groupes cibles, analyse des partenaires, analyse des problèmes, etc.).

Les résultats seront utilisés par le personnel de Concert-Action et de Welthungerhilfe dans l'élaboration de la proposition complète pour ce projet.

### **Dates importantes**

- Date de publication de l'appel d'offres sur le site <https://www.eu-supply.com/> et sur le portail officiel de la WHH : 11<sup>ème</sup> décembre 2023
- La date limite des demandes de renseignements des soumissionnaires : 20 décembre 2023
- La date limite de réponses aux demandes des soumissionnaires : 22 décembre 2023
- **Date limite de soumission d'offres : 07 janvier 2024 à 23h59 pm**
- L'ouverture des offres techniques et financières : 08 janvier 2024 à 15h pm
- La signature du contrat avec l'entreprise sélectionnée et la communication aux soumissionnaires non retenus doivent être fournies au plus tard le : 18 janvier 2024.
- **Le premier draft du rapport d'étude doit être soumis au plus tard le 01.03.2024.**
- Après une période de feedback sur le draft de l'étude de faisabilité jusqu'au 05.03.2024, le/la consultant/e doit fournir **un rapport final complet jusqu'au 11.03.2024.**

## **2. Aperçu d'appel d'offres :**

Le présent appel d'offres est un appel d'offres ouvert pour le marché de fournitures susmentionnées. Les documents suivants constituent le dossier d'appel d'offres :

A.- Appel d'offres (ce document)

B.- Annexes :

I : Déclaration des prestataires

II : Offre Financière

III : Conditions générales applicables aux achats internationaux de biens et de services

IV : Liste des études déjà réalisées (Tableau de l'expérience du soumissionnaire)

## **3. Description de la tâche**

Dans le but de démontrer la faisabilité du projet envisagé, l'étude doit aborder les aspects suivants : La faisabilité socioculturelle, politique, économique, naturelle/environnementale et technique ainsi que les perspectives d'utilisation durable des résultats du projet et des processus mis en place sont identifiées et clairement décrites.

L'étude doit contenir une analyse de problèmes existants, du groupe cible et des acteurs concernés du projet prévu, ainsi que sa logique d'intervention en ce qui concerne les critères CAD-OCDE (mais elle peut être insérée dans les chapitres de l'étude de faisabilité en annexe II) :

- **Pertinence** : mesure selon laquelle les objectifs d'une intervention correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités internationales et aux politiques des partenaires.
- **Efficacité** : mesure selon laquelle les objectifs de l'intervention pourraient être atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.
- **Efficiences** : mesure selon laquelle les ressources/intrants (fonds, expertise, temps, équipements, etc.) peuvent être convertis en résultats de façon économe.
- **Impact** : effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une intervention, directement ou non, intentionnellement ou non.
- **Durabilité** : continuation des bénéfices résultant de l'intervention après l'interruption de l'aide au développement. Les interventions doivent être écologiquement et financièrement viables. Lorsque l'accent n'est pas mis sur l'aide extérieure, la durabilité peut être définie comme la capacité des principales parties prenantes à faire durer les bénéfices résultant de l'intervention – après l'arrêt du financement par les donateurs – en s'efforçant d'utiliser des ressources disponibles à l'échelle locale.

**Sur cette base, l'étude de faisabilité doit contenir des recommandations concernant la méthodologie et les mesures de projets.**

L'étude doit avoir une longueur de 8 pages.

#### **I. Critères pour l'évaluation de la proposition de projet**

Pour l'évaluation de la proposition de projet, le/la consultant/e utilise les critères de l'OCDE/CAD telle que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité (durabilité). Les questions-clés dans le modèle pour l'étude de faisabilité font référence à ces différents aspects.

#### **II. Description du contexte et projet**

En ce qui concerne les questions et les critères, le/la consultant/e décrit le contexte, le statu quo du discours professionnel pertinent, les acteurs importants, le projet, les expériences de projets similaires au niveau national ou international. Ce chapitre fournit des informations pour l'analyse dans le chapitre "pertinence".

#### **III. Conception et méthodologie**

Le/la consultant/e conçoit un processus adéquat et une approche méthodologique pour l'évaluation.

Il s'agit tout d'abord d'une étude approfondie du draft de la proposition de projet qui doit être complétée par d'autres mesures selon le choix du/de la consultant/e.

En général, des méthodes participatives qui incluent le groupe cible du projet, un mélange de méthodes quantitatives et qualitatives, triangulation (des constats importants) et une approche sensible au genre sont recommandés. Une analyse critique et une discussion des forces et défis de la proposition de projet sont les bienvenues. Welthungerhilfe est prêt à apprendre. La conception de l'étude doit suivre les normes internationales concernant l'exactitude et la fiabilité des données.

#### **IV. Rapports et documentation**

- a) Procès-verbal de la réunion de lancement (une forme plus « légère » d'un rapport de démarrage). Ce procès-verbal devra contenir les décisions prises, les spécifications, les dates convenues des visites sur le terrain, les rapports etc.
- b) Rapport d'étude, environ 8 pages plus d'éventuels annexes.
- c) Brouillon de la réponse de la direction ; intégration des recommandations dans le format « Réponse de la direction » de Welthungerhilfe ensemble avec la version finale du rapport d'étude.

#### **4. Participation & Le profil du/de la consultant/e**

Cet appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux personnes physiques (consultants) et aux personnes morales (entreprises) participant soit individuellement, soit au sein d'un groupement (consortium) de soumissionnaires qui sont établies en Haïti.

Cet appel d'offres est ouvert aux consultants et entreprises éligibles intéressés et légalement enregistrés en Haïti.

Le consultant approprié doit posséder les qualités suivantes :

- Expérience avec des évaluations participatives et du travail avec des organisations non-gouvernementales nationales et/ou internationales.
- Expériences thématiques dans des projets d'environnement, notamment sur l'adaptation basée sur les écosystèmes, de biodiversité et/ou de sécurité alimentaire et nutritionnelle fortement recommandées.
- Langues : créole et français couramment à l'oral et à l'écrit ; anglais serait un plus.

## **5. Littératures**

Le/la consultant/e ou l'équipe de l'étude recevra après sélection, la proposition en anglais (ainsi une traduction informelle en français), y inclus le budget et le cadre logique ainsi que les lignes directrices du bailleur BMZ.

## **6. Politique antiterroriste**

WHH renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolèrera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union européenne, WHH est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique de WHH de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. Par conséquent, Welthungerhilfe contrôlera régulièrement les listes de sanctions pour vérifier que ses fournisseurs et prestataires de services n'y figurent pas. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.

## **7. La langue de l'appel d'offres**

L'offre, toute la correspondance et les documents relatifs à l'offre, échangés par le soumissionnaire et l'autorité contractante, doivent être rédigés dans la langue de la procédure, à savoir la langue française.

## **8. Contradiction ou erreurs dans les documents d'appel d'offres**

Si le soumissionnaire constate des contradictions ou des erreurs dans le dossier d'appel d'offres, il doit clarifier la question en posant des questions avant la date limite fixée pour la soumission des demandes de renseignement ou des questions.

Le principe convient par la présente de clarifier toutes les questions posées à tous les soumissionnaires intéressés qui en font la demande par courrier électronique ou par messagerie via le portail EU-Supply.

## **9. Modification ou retrait d'offres**

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par notification écrite via le portail d'approvisionnement EU-Supply avant la date limite de soumission du dossier d'appel d'offres. Aucune offre ne peut être modifiée après cette date limite. Les retraits doivent être

inconditionnels et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle entre la date limite de dépôt et d'ouverture des offres et l'expiration de la période de validité des offres. Toute correction d'information doit être explicite et doit être confirmée par l'intermédiaire de EU-Supply par e-mail/messagerie.

## **10. Erreurs des calculs**

Les offres soumises par les soumissionnaires intéressés feront l'objet d'une vérification des erreurs arithmétiques dans le calcul et la sommation. Les erreurs seront corrigées par le comité d'évaluation comme suit :

- Lorsqu'il y a un écart entre les montants en chiffres et en mots, le montant en mots sera le montant considéré.

- Lorsqu'il y a divergence entre un prix unitaire et le montant total résultant de la multiplication du prix unitaire et de la quantité, le prix unitaire tel qu'il est indiqué sera le prix considéré.

- Les montants ainsi corrigés lieront le soumissionnaire. Si le soumissionnaire ne les accepte pas, son offre sera rejetée.

## **11. Prix**

Tous les prix dans l'offre du soumissionnaire doivent être indiqués seulement en dollars américains. Les cotations libellées en autres monnaies ne seront pas prises en compte dans le processus d'attribution.

## **12. Organisation contractante**

Welthungerhilfe, situé au 52, Rue Mangonès, Pétion-Ville Haïti.

## **13. Les documents**

La proposition soumise par le/la consultant/e ou l'équipe de l'étude doit respecter pleinement les termes de référence et doit contenir une partie technique et financière. Le document de proposition complète doit être soumis sous format électronique (PDF) et doit être exhaustif pour être éligible.

### **Contenu de la proposition :**

- a) Lettre de candidature ;
- b) Proposition technique et financière avec programme de travail et chronogramme d'intervention ;
- c) CV détaillé du/de la consultant/e et des membres de l'équipe qui l'assistera ; Expériences du/de la consultant/e en rapport avec la thématique de l'étude et sa capacité d'entreprendre la tâche.
- d) Disponibilité durant tout le processus d'évaluation, par exemple, les travaux sur le terrain, l'analyse des données, rédaction du rapport, présentation, etc. ;
- e) Références.

### **La proposition technique pour le contenu de l'évaluation doit contenir au moins :**

- a) Compréhension du mandat
- b) Méthodologie : les détails des éléments suivants doivent être présentés
  - Type de conception de l'étude
  - Technique d'échantillonnage (s'il y a lieu)
  - Technique de collecte de données
  - Méthodes de compilation des données, d'analyse et d'interprétation des données
- c) Liste des équipements (par exemple ordinateur, imprimante, fax, téléphone et accès à internet) qui seront utilisés par le/la consultant/e
- d) Calendrier de travail

- e) Composition de l'équipe d'évaluation entière, y inclus les enquêteurs et superviseurs le cas échéant

### **Partie financière**

La proposition financière doit correspondre au mieux au budget indiqué et le formulaire à remplir (Annexe 4) contient les informations suivantes :

- Les coûts du personnel (consultant/e principal/e et assistant/e, enquêteurs, superviseurs etc.).
- Les consommables utilisés pour l'évaluation (papeterie, photocopies, reliure, etc.).
- Les dépenses sur le terrain (hôtel, restauration, déplacement, ...).

Les dépenses imprévues ne devraient pas figurer dans le calcul.

### **14. Critères d'évaluation**

Les critères de classement suivants seront pris en considération pour l'octroi du contrat :

Les critères ci-après seront pris en compte :

- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence (30 pts)
- Expérience spécifique du Consultant applicable à la mission (30 pts)
- Expérience spécifique à l'équipe du Consultant applicable à la mission (20 pts)
- L'offre financière (20 pts)

Soit un total de 100 points

**La note minimale de qualification (Nt) requise est de : 60 pts**

#### **Attribution des points pour l'évaluation des propositions techniques**

**i. Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence [30 pts]**

- Compréhension du mandat (5 pts)
- Méthodologie (10 pts)
  - Présentation de la méthodologie (5 pts)
  - Pertinence de la méthodologie (5 pts)
- Programme de travail et chronogramme d'intervention (10 pts)
  - Présentation Plan de travail (5 pts)
  - Pertinence et cohérence Plan de travail (5 pts)
- Commentaires et suggestions sur les TdRs (5 pts)

**ii. Expérience du Consultant applicable à la mission [30 pts] en total**

Expérience dans les domaines d'expertise de l'offre (25 pts)

- Expérience dans le domaine de l'AbE (Adaptation basée sur les écosystèmes) spécifiquement (5 pts)
- Expérience dans le domaine socio-économique (5 pts)
- Expérience dans le domaine de l'environnement (5 pts)
- Expérience dans le domaine de gestion intégrée de bassins versants (5 pts)
- Expérience dans le domaine de la biodiversité terrestre et des pratiques agricoles et agro-forestières (5 pts)

Niveau d'étude du soumissionnaire (5 pts)

- Niveau universitaire (1 pt)
- Niveau Master (2 pts)
- Niveau Master pertinent pour l'étude (3 pts)
- Niveau Doctorat (4 pts)
- Niveau Doctorat pertinent pour l'étude (5 pts)

### **iii. Expérience de l'équipe du Consultant applicable à la mission [20 pts] en total**

Expérience dans les domaines d'expertise de l'équipe (15 pts)

- Expérience dans le domaine de l'AbE (Adaptation basée sur les écosystèmes) spécifiquement (3 pts)
- Expérience dans le domaine socio-économique (3 pts)
- Expérience dans le domaine de l'environnement (3 pts)
- Expérience dans le domaine de gestion intégrée de bassins versants (3 pts)
- Expérience dans le domaine de la biodiversité terrestre et des pratiques agricoles et agro-forestières (5 pts)

Niveau d'étude de l'équipe du soumissionnaire (5 pts)

- Niveau universitaire (1 pt)
- Niveau Master (2 pts)
- Niveau Master pertinent pour l'étude (3 pts)
- Niveau Doctorat (4 pts)
- Niveau Doctorat pertinent pour l'étude (5 pts)

### **iv. Proposition financière [20 pts]**

#### **15. Paiement et pièces justificatives**

En règle générale, WHH devra verser le paiement au Contractant par virement bancaire ou par chèque le même jour ou une semaine au plus après la livraison et suivant la quantité de matériels (Equipements) reçus avec une Facture et un Bordereau de livraison accepté et signé par Welthungerhilfe. La prestation de service (Main-d'œuvre) sera payée après vérification du bon fonctionnement du système au plus tard une semaine après l'installation.

(a) Facture commerciale avec instructions bancaires valides pour virement

(b) Nom complète de l'entreprise pour faire le chèque ;

2. WHH effectuera le paiement sur le compte bancaire indiqué par le Contractant sur sa facture, à condition que le compte bancaire soit au nom du Contractant et situé dans son pays de résidence. Toute demande de paiement sur un compte bancaire autre que celui du Contractant ou d'une banque autre que celle située dans le pays de résidence du Contractant doit être spécifiée et justifiée par le Contractant au moment de la rédaction de son offre.

3. WHH est en droit de suspendre le paiement, en totalité ou en partie, sans responsabilité et sans préjudice de tout autre de ses droits ou recours en vertu du présent Contrat, si le Contractant omet de fournir les documents requis au titre de cet article 17 ou autrement spécifié dans le présent Contrat ou dans le cas où le Contractant n'exécuterait pas ou ne respecterait pas ses obligations en vertu du présent Contrat, notamment, mais pas exclusivement concernant les garanties pour les biens énoncées à l'article 15 desdits termes et conditions ci-dessus.

#### **16. RESPONSABILITÉS, PÉNALITÉS DE RETARD, BIENS OU SERVICES NON CONFORMES, PÉNURIES**

(1) Le Contractant sera responsable, conformément aux dispositions légales en vigueur, en cas de manquement à ses devoirs pour cause de négligence et de manquement aux devoirs pour cause de négligence de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution.

(2) Le Contractant reconnaît que ce Contrat concerne la livraison de biens et/ou la prestation de services en « situation d'urgence » et que la non-livraison des biens et/ou la prestation des services à la/aux dates prévues ou conformément aux quantités et/ou à la qualité spécifiées dans le présent Contrat peut causer un préjudice irréparable pour WHH.

(3) Par conséquent, si le Contractant manque à son obligation de remédier à un défaut ou d'effectuer une livraison de manière complète et en temps opportun, WHH sera en droit de réclamer des dommages-intérêts sous forme de montant forfaitaire en raison du défaut de retard de livraison et sans autre justificatif de dommage, à raison de 0,2 % de la rémunération nette convenue pour le retard de livraison et/ou de service par jour ouvrable (du lundi au samedi), mais au maximum à hauteur de 5 % de la rémunération nette convenue pour le bien et/ou service livré tardivement. Le Contractant aura toutefois la possibilité de prouver à WHH que WHH n'a subi

aucun dommage ou que les dommages sont mineurs.

(4) Ce recours selon l'article 18 (3) du document des conditions générales de la Welthungerhilfe pour les achats internationaux de biens et de services ne porte pas préjudice à tout droit ou recours pouvant être à disposition de WHH, y compris l'annulation, en cas de non-exécution du Contrat ou de la violation de toute clause ou condition du Contrat. Les dommages-intérêts sous forme de montant forfaitaire ci-dessus seront toutefois intégralement déduits de toute demande de dommages et intérêts supplémentaire.

### **17. Modalités et conditions du contrat ou du bon de commande**

Le marché ne peut être attribué à des candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure de passation du marché :

- (1) sont en conflit d'intérêts ;
- 2) se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par l'autorité contractante comme condition de participation au marché ou n'ont pas fourni ces renseignements.

Le contrat ou le bon de commande accordé pour l'acquisition des marchandises stipulées est censé impliquer l'application des « **Welthungerhilfe e.V. – Conditions générales pour les passations de marchés internationales de biens ou de services** » qui sont fournies en annexe III du présent appel d'offres. Sauf disposition contraire dans le présent document ou le futur contrat d'achat, les dispositions du présent annexe III s'appliquent intégralement.

### **18. Conditions de l'offre**

- L'offre doit être valide trois mois au moins.
- Les offres doivent préciser tous les détails conformément au texte de l'appel d'offres.

Les offres doivent être téléchargées en ligne sur le portail web d'appels d'offres suivant au plus tard le : 07 janvier 2024 à 23h59 pm fixées sur le portail d'approvisionnement EU-Supply], accessible par le lien suivant : [eu-supply.com](https://eu-supply.com)

Le numéro d'identification de l'appel d'offres pour la fourniture via EU-Supply est 353139

Si vous êtes un nouveau candidat, pour pouvoir utiliser le portail web d'approvisionnement EU-Supply et soumettre votre candidature par son intermédiaire, vous devrez vous inscrire en tant que nouveau fournisseur via l'adresse web suivante : <https://eu.eusupply.com/ctm/Company/CompanyRegistration/RegisterCompany>.

En général, toutes les demandes de renseignements concernant la concurrence concernée peuvent être soumises directement par l'intermédiaire de la plate-forme d'approvisionnement EU-Supply.

### **19. Appellation**

Les soumissionnaires qui estiment avoir subi un préjudice en raison d'une erreur ou d'une irrégularité au cours du processus d'adjudication peuvent déposer une plainte à [audit@welthungerhilfe.de](mailto:audit@welthungerhilfe.de)

Pour Deutsche Welthungerhilfe e. V.

M Moritz Matakas, Programme Officer; [moritz.matakas@welthungerhilfe.de](mailto:moritz.matakas@welthungerhilfe.de)

## Annexes

- I Déclaration des prestataires
- II. Conditions générales applicables aux achats internationaux de biens et de services
- III. Structure des rapports et documents
- IV. Réponse de la direction à l'évaluation du projet
- V. Informations sur les critères du CAD

### **Annexe III : Structure des rapports et documents**

#### **1) Procès-verbal de la réunion de lancement (1 à 2 pages)**

Ce document pourrait remplacer le rapport initial. C'est un bref rapport (1 à 2 pages) ou un e-mail sans forme. C'est une forme plus « léger » de documentation des étapes de l'évaluation que le rapport de démarrage. Dans le procès-verbal, les décisions, les spécifications, les dates convenues pour les visites sur le terrain et les délais des rapports sont documentés.

#### **2) Structure du rapport d'étude (environ 8 pages, en plus des annexes)**

Remarque : Le rapport doit être facilement compréhensible pour les non-initiés. Un résumé doit être inclus qui contient les principaux résultats et les recommandations.

Les questions clés posées dans la structure se réfèrent aux différentes facettes de l'engagement de Welthungerhilfe dans la coopération au développement. L'étude de faisabilité se concentrera différemment selon les différents concepts de projet.

Les résultats de l'étude de faisabilité doivent montrer que la proposition de projet est pertinente pour le groupe cible et compatible avec les critères de la ligne budgétaire "agences privées" (PT) du BMZ ou de l'initiative ou du mécanisme spécial spécifique. L'auteur de l'étude doit avoir une expérience suffisante, connaître et prendre en compte la version actuellement en vigueur des directives du BMZ.

## **0 Sommaire**

Pays :

Titre du projet :

Secteur :<sup>1</sup>

Instruments	mise à disposition d'actifs/de matériels	%
(% du projet total)	mise à disposition de ressources financières	%
	Conseil / renforcement des capacités	%
	Autres : .....	%

Durée en mois : Début :

Budget total en € : Contribution BMZ en € ; en %

---

<sup>1</sup> Selon portfolio de WHH

### Recommandations spéciales

*Quels écarts par rapport aux normes du BMZ "agences privées" sont nécessaires pour obtenir le résultat ou l'impact escompté ?*

#### **1 Objectif et utilisation de l'étude (environ ½ page)**

##### Questions clés :

- Quels objectifs à atteindre avec l'étude de faisabilité ?
- Qui va utiliser les résultats de l'étude, pourquoi l'étude ?
- Quelle étendue temporelle et géographique doit avoir de l'étude de faisabilité ?
- Quel domaine, secteur, thématiques seront à étudier ?
- Quelle méthodologie appliquée par l'étude ?

#### **2 Origines (environ ½ page)**

##### Questions clés :

- Comment est la situation de départ en ce qui concerne le secteur/domaine, la région, le pays ? Le contexte socio-économique, politique, culturelle ?
- Quels problèmes ont été identifiés ? Raisons et conséquences pour la vie des populations
- À la base de cette analyse de problèmes quel besoin a été identifié ?
- Comment le besoin a été identifié ?
- Comment le groupe cible et les partenaires locaux ont-ils participé à la planification ?
- Existents-ils des alternatives au proposition de projet prévu ?
- Existents des expériences antérieures en ce qui concerne la proposition de projet ?

#### **3 Analyse de groupe cible et concernés de projet (environ ½ pages)**

##### Questions clés:

- Qui est le groupe cible direct ? Comment sélectionner le groupe cible ? Critères de sélection ?
- Description de groupe cible : genre, ethnie, âge, langue, capacité, autres points intéressants et à prendre en considération par le projet ?
- Besoins de groupe cible ? Comment satisfaire les besoins de groupe cible ? Qu'est-ce qui est important pour le groupe cible ?
- Quel rôle dans la vie culturelle joue le groupe cible dans la zone de projet ?
- Quel conflit d'intérêt potentiel existe avec autres groupe de la population dans la zone de projet ?
- En cas de soutien au groupe cible, quel conflit d'intérêt cela peut provoquer au regard d'autre groupe dans la population ?
- Quelle capacité dispose le groupe cible de résoudre les problèmes eux-mêmes, quelles contributions peuvent-ils fournir ? Comment soutenir les capacités existantes ? Comment soutenir l'auto-promotion ?

#### **4 Analyse d'autres acteurs locaux concernés (environ ½ page)**

##### Questions clés:

- Personnes impliquées dans le projet : étatiques, non-étatiques dans le secteur et dans la zone de projet ?
- Comment répond le concept de projet aux stratégies nationales ?
- Quels intérêts au projet prévu ont les personnes impliquées dans le projet ?
- Conflits d'intérêts ?

- Existent-ils des interactions avec autres planifications, projets prévus, activités de groupe cibles ?
- Comment cela est pris en compte par le projet prévu ?
- Les personnes concernées par le projet ont-ils une perception commune des problèmes, besoins identifiés et les mesures proposés pour surmonter les problèmes ?
- Comment est le degré d'intensité de soutenir le projet, mesures prévues ? Comment est le degré d'influencer les résultats de projet ? Quels accords existent-ils entre les différents concernés de projet ?

## **5 Promoteur local de projet et gestion de projet (environ 1 page)**

### Questions clés :

- Quels acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux travaillent dans la zone de projet ?
- Pourquoi et comment (selon quelles critères) le promoteur local/les promoteurs locaux ont-ils été choisi(s) ? Le promoteur local est l'organisation locale qui implémente le projet.
- **Quelles capacités institutionnelle, thématiques, personnel et financier existe chez le promoteur de projet (= Concert-Action) ?**
- **Quelles mesures de renforcement de compétences et capacités de partenaires locales / promoteur de projet sont nécessaires ?**
- Quels intérêts / Ownership ont le de promoteur et partenaires d'implémentation de projet ?
- Quel est la relation entre le groupe cible et le promoteur de projet ? Comment le groupe cible informe-t-il les promoteurs de leurs besoins ?
- Est-ce que le suivi par Welthungerhilfe est nécessaire ?
- Est-ce que Welthungerhilfe doit-elle être impliquée fortement ? Si oui, dans quelle mesure ?

## **6 Risques (environ ½ page)**

### Questions clés :

- Quels risques sociaux, politiques et naturels (p. ex. tabous culturels, conflits pour les ressources, revendications de droits fonciers, changement d'utilisation des terres, sécurité, instabilité politique, tremblements de terre, conditions climatiques extrêmes, phénomène climatique, changement climatique) doivent être pris en compte dans la planification ?

## **7 Concept et objectif du projet (environ 1 page)**

### Questions clés :

- Quel concept de projet semble prometteur ?
- La théorie du changement est-elle adaptée aux groupes cibles et au lieu d'implantation ?
- Qui est responsable sur place de l'utilisation appropriée des résultats obtenus et de la poursuite des processus engagés après la fin du projet ?
- Existe-t-il des données de référence fiables (indicateurs de départ) ?
- Quel est l'objectif du projet et quels sont les résultats qui peuvent être atteints de manière réaliste ?

## **8 Activités et durabilité (environ 2 pages)**

### Questions clés :

La sélection des activités est basée sur quelle expérience et expertise d'apprentissage ?

- Quelles activités sont réalistes pour atteindre les résultats du projet ?
- Les activités prévues sont-elles réalisables compte tenu des potentiels, faiblesses et risques identifiés ainsi que de la conception technique (inclure des plans de construction, des dessins techniques dans les mesures de construction, par exemple pour l'approvisionnement en eau, les greniers, la construction des écoles) ?
- L'utilisation durable ou la valorisation durable des investissements est-elle garantie, en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux, économiques/financiers et institutionnels ? Ceci inclut par exemple :
  - La planification des investissements entrepreneuriaux, comprend-elle un calcul de rentabilité ?

- Des analyses coût-bénéfice ont-elles été effectuées, par exemple un apport financier pour l'utilisation des méthodes de culture proposées, par opposition à une amélioration des recettes financières ?
- Coûts d'exploitation et d'entretien des infrastructures (par exemple, écoles, routes, installations d'approvisionnement en eau) et des usines de transformation des produits primaires
- Constitution de réserves pour les pièces de rechange, les grosses réparations et les extensions d'usine et de site à partir des bénéficiaires.
- Structure institutionnelle pour les services d'appui après la mise en œuvre en vue d'un appui durable à l'entretien et à l'exploitation des installations techniques
- Comment ancrer solidement le savoir-faire et la responsabilité afin de transformer la connaissance en valeur ajoutée ?

## **9 Intégration du projet dans les processus de développement dans la région du projet (environ 1/2 page)**

### Questions clés :

- Quelles sont les stratégies sectorielles (par exemple pour la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique), les initiatives internationales (par exemple le renforcement de la nutrition) et les programmes (nationaux) des bailleurs internationaux qui sont pertinentes ?
- Dans quelle mesure le projet proposé est-il aligné sur ceux-ci ?
- Quelles synergies sont possibles avec d'autres projets/opérations dans la région ?

## **10 Normes techniques (environ 1/2 page)**

### Questions clés :

- Quels documents d'orientation pertinents doivent être pris en considération (par exemple les documents d'orientation du BMZ, les directives et cadres d'orientation du WHH, les normes nationales telles que les normes de construction) ?

## **11 Ressources financières et efficience (environ 1/2 page)**

### Questions clés :

- Quels sont les besoins en personnel, en nombre et en qualité, compte tenu des questions de genre ?
- Quel autre véhicule/équipement de bureau/école est nécessaire ?
- L'approvisionnement en pièces de rechange est-il garanti ?
- Le rapport coûts/revenus est-il acceptable (investissement dans/pour le groupe cible, coûts opérationnels et de personnel par rapport aux améliorations prévues pour le groupe cible) ?

## **12 Constats et recommandations (environ 1/2 page)**

### Questions clés :

- Le but du projet peut-il être atteint avec les activités et les résultats prévus ?
- Quels autres documents de planification doivent être soumis par qui et quand (p. ex. spécification / achèvement des indicateurs de base et cibles) ?
- Quels sont les accords à conclure entre les parties prenantes (groupe cible, partenaire local, tiers) ?
- Quels aspects particuliers doivent être clarifiés avec le BMZ/ Bengo avant la soumission de la proposition ?

#### Annexe IV : Réponse de la direction à l'évaluation du projet

Numéro du projet : n/a	Évaluateur/-trice : [...]
------------------------	---------------------------

[Date]

**Résumé :** Pour la mise en œuvre des recommandations acceptées et des suggestions, les actions suivantes sont prévues (voir détails ci-dessous) :

*[Welthungerhilfe complète ce résumé après les décisions et les enregistrements dans les colonnes à droite du tableau ci-dessous]*

- a)
- b)
- c)

N°	Recommandation <i>[Cette colonne est remplie par l'évaluateur/ l'évaluatrice ; les colonnes à droite par Welthungerhilfe]</i>	Commentaire / clarification	Recommandation déjà mise en œuvre ?	Recommandation sera exécutée jusqu'à quand ?	...sera mise en œuvre par qui / quelle unité ?	... ne sera pas mise en œuvre, parce que...
1						
2						
3						
...						
	<i>[Ajouter d'autres lignes, si nécessaire]</i>					

## Annexe V : Informations sur les critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

Source: <http://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm> (accédée le 9 avril 2018)

### Critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement

Lors de l'évaluation des programmes et projets de développement, il est important de prendre en compte les critères exposés ci-après. Ces derniers ont été présentés pour la première fois dans le document intitulé [CAD Principles for Evaluation of Development Assistance](#), puis définis plus en détail dans le [Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats](#). Des explications complémentaires sont données ci-dessous, accompagnées de questions types destinées à illustrer la façon dont ils peuvent être appliqués dans la pratique :

#### *Pertinence*

Degré d'adéquation d'une activité d'aide avec les besoins du groupe cible et les priorités et politiques du bénéficiaire et du donneur.

Pour évaluer la pertinence d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils toujours valables ?
- Les activités et les produits du programme sont-ils conformes à sa finalité générale et aux objectifs qui lui ont été assignés ?
- Les activités et les produits du programme sont-ils bien adaptés à l'impact et aux effets recherchés

#### *Efficacité*

Degré de réalisation des objectifs d'une activité d'aide.

Pour évaluer l'efficacité d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Dans quelle mesure les objectifs visés seront-elles atteintes ?
- Quels sont les principaux facteurs qui détermineront la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés ?

#### *Effizienz*

Mesure du rapport entre les produits – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources mises en œuvre pour les obtenir. Notion économique, l'efficacité signifie que l'aide fait appel à des ressources aussi peu coûteuses que possible pour assurer l'obtention des résultats souhaités. Par conséquent, pour déterminer si le processus le plus efficace a été adopté, il faut généralement comparer celui-ci avec d'autres modalités possibles de réalisation des mêmes produits.

Pour évaluer l'efficacité d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Les activités sont-elles efficaces par rapport à leur coût ?
- Les objectifs vont-ils être atteints en temps voulu ?
- Le programme ou le projet sera-t-elle exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles ?

### *Impact*

Changements positifs et négatifs qu'une activité de développement va susciter, directement ou indirectement, volontairement ou involontairement. Il s'agit notamment de l'impact et des effets principaux de l'activité considérée sur les indicateurs du développement social, économique, environnemental et autre à l'échelon local. L'examen devrait porter à la fois sur les résultats volontaires et les résultats involontaires, et il doit aussi prendre en compte l'impact positif et négatif de facteurs extérieurs tels qu'une modification des termes de l'échange ou des conditions financières.

Pour évaluer l'impact d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Que se passera-t-il à la suite du programme ou du projet ?
- Qu'est-ce que l'activité considérée va réellement changer pour les bénéficiaires ?
- Combien de personnes seront touchées ?

### *Viabilité [Durabilité]*

Probabilité que les résultats positifs d'une activité perdureront après que le financement assuré par les donateurs aura cessé. Les projets doivent être viables tant du point de vue environnemental que sur le plan financier.

Pour évaluer la viabilité d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Dans quelle mesure les résultats positifs du programme ou du projet vont perdurer après la fin du financement du bailleur ?
- Quels sont les principaux facteurs qui vont déterminer la viabilité ou la non-viabilité du programme ou du projet ?
- Comment la viabilité/durabilité des résultats et impacts peut être garanties et renforcées (de manière structurelle, économique, sociale, écologique) ?